

**SEANCE PUBLIQUE DU 31 MAI 2012**REUNION PUBLIQUE DU 31 MAI 2012  
SEANCE THEMATIQUE SUR  
« LE FUTUR EST LA »

Présidence de Mme Myriam ABAD-PERICK, Présidente.

MM. FOCCROULLE et FANIEL siègent au bureau en qualité de secrétaires.

Mme la Greffière provinciale assiste à la réunion.

La réunion est ouverte à 16 H 30.

Mme LA PRESIDENTE.- Mesdames et Messieurs, je déclare la séance ouverte.

Bonjour aux téléspectateurs qui nous regardent en ce moment. Je vous souhaite la bienvenue à cette dernière séance thématique de la législature consacrée à la « Formation ».

Il y a de nombreuses années que la Province de Liège a fait de la formation une de ses priorités avec la philosophie suivante : celle d'identifier les besoins sur le terrain, en concertation avec les opérateurs publics et privés et d'apporter les réponses adéquates.

En attestent les formations de pointe dispensées par l'Ecole de Police, l'Ecole du Feu et l'Ecole d'Aide Médicale Urgente. Les formations de l'Ecole provinciale d'Administration à l'adresse des fonctionnaires des pouvoirs locaux, l'organisation d'une formation en batellerie unique en Fédération Wallonie-Bruxelles, la création de la Maison des Langues et j'en passe car nous le savons tous, tendre vers l'excellence, c'est à la fois assurer le meilleur service possible aux citoyens et contribuer au redéploiement économique de votre région.

**SEANCE PUBLIQUE DU 17 FEVRIER 2011**

Mais, entrons sans plus attendre dans le vif du sujet avec Monsieur André GILLES, Président du Collège provincial en charge de la Formation que j'invite à me rejoindre à la tribune. Vous avez la parole M. le Député - Président.

M. GILLES, Député provincial - Président rapporteur (à la tribune). - Merci Madame la Présidente.

Madame la Présidente, Madame la Greffière provinciale, Chers collègues, Chers téléspectateurs.

Le futur est là ! C'est le titre de notre séance thématique de ce jour. « Le futur est là » parce que nous le construisons.

Saint-Exupéry disait : « L'avenir n'est jamais que du présent à mettre en ordre. Tu n'as pas à le prévoir, mais à le permettre. »

On ne peut que souscrire à cette vision volontariste. La préparation du futur ne se remet pas au lendemain, elle s'anticipe ; le futur, c'est maintenant qu'il se construit.

Le mot introductif de Madame la Présidente du Conseil provincial le souligne déjà.

La formation, tout comme l'enseignement développé lors d'une thématique précédente, constitue un des outils primordiaux et indispensables à cette préparation.

Dans la foulée du reportage que vous venez de découvrir et qui a le mérite d'avoir esquissé le panel des différents types de formations proposées par la Province de Liège, je désire m'attarder et vous faire partager trois lignes de force qui me paraissent essentielles.

La première ligne de force que j'évoque est le développement de la Maison des Langues. Notre Province de Liège est riche de deux langues : le français et l'allemand, notre Province de Liège a le privilège d'avoir à ses frontières trois langues : le français, l'allemand et le néerlandais. Les échanges commerciaux et culturels avec nos voisins sont de première importance.

La Maison des Langues, qui a fêté son 3ème anniversaire de il y a peu, a permis de créer une dynamique à l'égard des langues en associant différents partenaires publics et privés.

C'est une chance d'ainsi rassembler les forces et de fédérer les énergies pour favoriser l'apprentissage des langues.

**SEANCE PUBLIQUE DU 31 MAI 2012**

Deuxième ligne de force. Nos concitoyens peuvent et veulent bénéficier, à juste titre, de services de sécurité et de prévention performants.

Notre action porte donc sur la formation de base et sur le perfectionnement du personnel de la police, de celui des services d'incendie et enfin du personnel de l'aide médicale urgente.

Un tout nouvel espace accueille aujourd'hui, à Seraing, une partie importante des formations et ce bâtiment, qualifié de phase I, va être complété par deux autres bâtiments (phase II et phase III) qui permettront de rassembler sur le même site tous les étudiants, à la fois pour les cours théoriques, mais aussi pour une bonne part des cours pratiques. Les travaux débutent en juin.

Une dernière phase IV, très importante pour les exercices de l'Ecole du Feu, est d'ores et déjà en réflexion.

Voici en quelques chiffres l'ampleur du personnel formé, en prenant l'année 2011 comme référence : 2611 inscriptions à l'Ecole du Feu et des Cadets ; 5206 participants à l'Ecole de Police ; 3500 inscrits à l'Ecole provinciale d'Administration, sans oublier l'Ecole d'Aide médicale urgente qui fournit une formation à 4696 personnes.

Au total, ce sont 16.013 femmes et hommes qui sont pris en charge quotidiennement par la Province de Liège, contre 8.815 personnes en 2006. C'est le double !

C'est à dessein, que j'ai ajouté l'Ecole provinciale d'Administration.

Car là aussi, en formant directement ou par l'intermédiaire d'autres opérateurs agréés, le personnel des Communes, des CPAS ou d'autres organismes de service public, nous pensons répondre à l'intérêt des citoyens d'être bien accueillis et correctement renseignés au sein des services publics, pour tous les services auxquels ils ont droit. Un personnel bien formé est un gage de meilleure efficacité.

La troisième ligne de force, dans le cadre des formations développées par la Province de Liège, consiste à apporter une contribution à l'insertion professionnelle en centrant la démarche vers les personnes en grande précarité, vers celles qui échappent au départ au circuit normal de formation, que, par ailleurs, nous assurons largement au travers de nos enseignements secondaire, supérieur et de promotion sociale.

**SEANCE PUBLIQUE DU 17 FEVRIER 2011**

Très concrètement, pour apprendre, il faut d'abord être motivé. Vous ne ferez pas apprendre à quelqu'un qui n'a pas envie.

Mais l'envie peut être suscitée, peut être déclenchée grâce aux relations et aux rencontres effectuées durant le parcours de la vie. Et c'est là que la Province de Liège se positionne.

Le reportage présentant la formation par le compagnonnage illustre merveilleusement bien cette volonté et l'objectif du Département de la Formation.

Testé et développé sur le territoire de Seraing depuis 2008, le projet de « compagnon » rencontre un franc succès. En 3 ans, 270 demandeurs d'emploi ont été pris en charge sur base de cette méthode de « compagnonnage ». Au total, 50 % des bénéficiaires se sont remobilisés vers une formation qualifiante ou un emploi, contre une moyenne de 28% dans les Entreprises de Formations par le Travail.

Plusieurs secteurs d'activités ont été visés par ce projet pilote, comme l'HORECA et la construction. La formation en « peinture ornementale », qui a été mise en avant dans le reportage, est une des pistes : les stagiaires travaillent sur des chantiers et y prennent goût pour le métier.

L'objectif aujourd'hui est de susciter la collaboration avec d'autres Communes et CPAS de notre Province et de s'intéresser à d'autres secteurs économiques.

Toutes les actions et en particulier celles que je viens d'évoquer, s'inscrivent dans une stratégie de redéploiement économique. Nous ne voulons laisser personne sur le bord de la route. Toutes les actions, et en particulier celles que je viens d'évoquer, s'inscrivent dans une stratégie de redéploiement économique et social, vous l'aurez bien compris.

Je vous remercie de votre attention.

Mme LA PRESIDENTE. - Merci M. le Député provincial - Président. J'invite à présent Mme Vanessa NOVILLE, Conseillère provinciale représentant le groupe CDH-CSP à rejoindre la tribune pour intervenir sur cette thématique. Vous avez la parole Madame la Conseillère provinciale.

Mme NOVILLE, Conseillère provinciale (à la tribune). - Chers téléspectateurs. Madame la Présidente, Madame la Greffière, Madame et Messieurs les Députés, Chers Collègues.

## SEANCE PUBLIQUE DU 31 MAI 2012

Pour le groupe cdH-CSP, le Travail est l'un des piliers de la construction de l'homme et la femme. Qui dit travail dit, bien entendu, formation adéquate.

La formation constitue une des clés de voûte de la construction d'une la personne, tant au niveau de son épanouissement personnel que de son rôle et de sa valorisation de la société. Chaque individu aspire à se sentir utile, reconnu et apprécié pour son savoir-être et pour son savoir-faire.

La formation doit être adaptée aux demandes économiques et suivre de manière réactive les demandes du terrain. Quand nous parlons de formation, nous parlons de l'avenir de vos enfants, de nos enfants.

Alors, comment le groupe cdH-CSP entend-il y répondre ?

La Province est un opérateur de formation de grande qualité dont les projets, les outils et les produits peuvent être davantage développés, sans doute renforcés.

Pourquoi ne pas créer la « supra-communalité de la formation », une cellule de communication, un lieu de rencontre et de concertation entre les différents opérateurs de la formation.

Par souci d'économie et surtout d'efficacité, coordonnons et évitons les doublons entre les différents et nombreux acteurs de la formation, ne cédon pas au phénomène de mode. Restons à l'écoute des demandes en matière d'emploi et proposons les solutions optimales pour des évolutions de carrière et/ou des réinsertions professionnelles véritables.

Nous voulons développer le partenariat citoyen, au quotidien, avec les entreprises locales publiques ou privées. Favoriser et même accélérer le lien entre formation, accompagnement et mise à l'emploi.

Pour illustrer mon propos, quelques exemples parmi tant d'autres, quelques priorités de mon groupe, le groupe provincial CDH-CSP.

Tout d'abord, l'extension de l'école des langues. La connaissance d'une ou plusieurs langues étrangères est appréciée et requise dans de nombreux secteur. Et s'il y a bien un secteur dans lequel elle est obligatoire, c'est celui de l'aide médicale urgente et de la sécurité de nos concitoyens.

**SEANCE PUBLIQUE DU 17 FEVRIER 2011**

Comment répondre à l'appel téléphonique d'une personne en danger et comprendre, dans l'urgence, quels secours vous devez lui envoyer si vous ne maîtrisez pas sa langue ? Dans ce cas, nous pensons entre autre à la pénurie d'agents centralistes 100 germanophones.

A côté du souci de la langue, et pour rester dans le domaine de l'aide et de la sécurité du citoyen, et comme vu dans le reportage : parfaire et adapter aux nouvelles réalités du terrain les formations de nos agents de l'aide médicale urgente, de l'école du feu et de l'école de police.

Deuxièmement, en matière de formation, comment ne pas penser à nos plus jeunes qui participent à leurs premières expériences de vie en société via les mouvements de jeunesse ou via les clubs sportifs. Les animateurs de mouvements de jeunesse ont-ils toujours la formation requise pour encadrer d'importants groupes d'enfants ? Quid de la formation « premiers soins », par exemple ? Que faire, en pratique et dans l'urgence ? Qui appeler, quels documents remplir ? Et aussi, comment utiliser les défibrillateurs installés dans les lieux publics très fréquentés tels que les halls et les terrains sportifs, les écoles, les centres culturels ou encore les gares ?

Quant aux disciplines sportives, les moniteurs sont-ils qualifiés ? Eux qui vont enseigner les bases et la pratique d'un sport dans les règles de l'art.

Pour le groupe CDH-CSP, ces formations ne devraient-elles pas être « décentralisées », proches et non décourageantes pour ces élèves animateurs et moniteurs qui sont bien souvent des bénévoles.

Le groupe cdH-CSP, prône, encore et toujours, la revalorisation des filières techniques et professionnelles. Nous n'avons eu de cesse, au cours de cette législature, de déposer des propositions, des amendements en faveur de cette revalorisation.

Je citerais le Techni Truck qui a reçu un écho favorable auprès des membres du Conseil provincial et du public et puis, l'augmentation du prêt d'études, la création de villages de métiers et le prêt pour l'acquisition du premier équipement nécessaire pour suivre certaines formations comme en boucherie, en coiffure.

La formation est, ou plutôt devrait être le fil conducteur de toute une vie professionnelle. Il est dès lors très difficile d'en faire le résumé en quelques lignes et en quelques minutes.

Plus qu'un terme générique, la formation est un projet de vie

**SEANCE PUBLIQUE DU 31 MAI 2012**

pour nos jeunes, pour nos familles, au sein de nos structures actuelles et futures de notre société. Elle constitue véritablement une source d'épanouissement considérable pour les hommes et les femmes qui nous sommes.

Je vous remercie.

Mme LA PRESIDENTE. - Je vous remercie Madame la Conseillère provinciale. J'invite à présent à la tribune M. Pierre MOSON, Conseiller provincial représentant le groupe MR. Vous avez la parole Monsieur le Conseiller provincial.

M. MOSON, Conseiller provincial (à la tribune).- Merci Madame la Présidente, Madame la Greffière, Madame et Messieurs les Députés, Chers Collègues.

Un management moderne dans les administrations ne peut plus se concevoir sans envisager l'évaluation, la formation et la motivation du personnel.

Dans nos administrations locales, nous rencontrons nombres de fonctions particulières, spécifiques qui souvent ne peuvent s'apprendre que sur le terrain, que par compagnonnage, comme nous l'a expliqué Monsieur le Président, on peut penser aussi par exemple, au métier de fossoyeur.

La révision générale des barèmes de 1994, même si elle est imparfaite, a eu le mérite d'apporter une uniformisation des règles en vigueur dans les pouvoirs locaux et notamment de prévoir des modalités d'évolution au cours de la carrière professionnelle.

Le lien avec la formation et la motivation est direct : pour évoluer plus rapidement dans sa carrière pécuniaire, l'agent est incité à suivre des formations en rapport avec son métier. En se perfectionnant, en augmentant ses connaissances, l'agent reçoit une gratification financière. C'est typiquement une opération win-win puisque mieux formé, l'agent est plus efficace, voire plus efficient et l'administration, donc le citoyen, en retire un bénéfice.

Faut-il pour autant toujours lier formation et évolution de carrière ? Non bien entendu, certaines formations peuvent simplement aider l'agent à se perfectionner, à éviter des accidents du travail, à combler des lacunes qui, par exemple, ont été relevées au cours de l'évaluation. On peut songer ici à des formations relatives à l'utilisation de logiciels informatiques, à

**SEANCE PUBLIQUE DU 17 FEVRIER 2011**

la rédaction de délibérations, à la formulation d'objectifs, à la manière de réagir face à l'agression, au port des charges lourdes etc...

Organiser des formations utiles aux métiers des administrations locales, telle est me semble-t-il l'essence même, le fondement de l'école provinciale d'administration qui, de mon point de vue, remplit parfaitement cette mission.

Je voudrais ici poser deux questions : premièrement, de nouvelles formations spécifiques sont-elles envisagées, en cours d'élaborations au sein de l'école provinciale d'administration ?

Deuxièmement, je voudrais parler de la valorisation et de la validation des compétences. On ne peut que se réjouir de la mise en application de ce concept dans nos administrations : un agent possédant une expérience pratique mais qui n'a pas le diplôme qui correspond, peut aujourd'hui faire valider cette compétence par un test pratique organisé sous l'égide du consortium de validation.

Muni de cette attestation, il peut valoriser cette compétence par le biais de l'évolution de carrière ou bien il peut être admis à des épreuves de recrutement dont précédemment il était exclu faute de posséder le diplôme requis.

Il subsiste cependant une incohérence dans le système et je l'illustre par un exemple vécu : un agent qui n'a pas de CESS mais qui a suivi avec fruit les trois années de sciences administratives trois modules. Il possède donc de bonnes connaissances utiles au travail au sein de son administration, il est mieux formé qu'un autre.

La RGB prévoira pour lui une évolution de carrière qui va le mener au barème D6, barème maximum pour un employé, tout comme s'il avait été bachelier alors qu'il n'a pas son diplôme d'enseignement secondaire supérieur.

Mais si cet agent contractuel a l'idée saugrenue de vouloir présenter un examen public de recrutement au niveau d'employé D4, et bien cela lui est refusé parce qu'il n'est pas titulaire d'un diplôme d'enseignement secondaire supérieur.

Pour pouvoir s'inscrire à l'épreuve de recrutement, il va devoir présenter un test de validation des compétences, il va devoir aller passer une heure dans un des instituts reconnus par le consortium de validation des compétences.

## SEANCE PUBLIQUE DU 31 MAI 2012

N'y a-t-il pas là quelque chose d'incongru ? Trois modules de sciences administratives, trois années de sciences administratives valent un baccalauréat pour l'évolution de la carrière pécuniaire mais elles ne permettent pas de présenter un examen, elles n'ont pas la même valeur qu'un test d'une heure dans un consortium de validation.

Je n'ignore pas bien entendu que cela ne dépend pas de votre volonté ou de la responsabilité de la Province, je sais que c'est à un autre niveau que cela se passe mais si je soulève ce cas vécu par deux agents communaux verviétois, c'est pour soulever le problème et pour vous inviter à voir dans quelle mesure notre formation provinciale en sciences administratives ne pourrait pas être assimilée à une validation de compétence, pour vous inviter peut être à contacter le Centre Régional de Formation et les autorités compétentes pour remettre en valeur nos années de sciences administratives qui sont, je pense, une formation tout à fait adéquate pour nos employés. Je vous remercie.

Mme LA PRESIDENTE.- Merci Monsieur le Conseiller provincial. J'invite à présent M. André GERARD Conseiller provincial ECOLO. Vous avez la parole Monsieur le Conseiller provincial.

M. GERARD, Conseiller provincial (à la tribune).- Merci Madame la Présidente. Chères téléspectatrices, Chers spectateurs, Chers Collègues.

Cela ne date pas d'aujourd'hui, le souci d'enseigner et d'offrir, à nos concitoyens, la possibilité de se former dans les meilleures conditions possibles reste un objectif que le groupe Ecolo partage et soutien depuis toujours en Province de Liège.

Si l'enseignement donne la possibilité à tout jeune de se construire un projet d'avenir, la formation proposera, de manière complémentaire, des réponses aux divers accidents de parcours professionnels. De récentes études montrent que nous allons droit vers une pénurie d'électriciens par exemple. J'engagerai donc, d'ors et déjà notre Collège à réfléchir sur ce premier type de problème.

Des qualifications, en corrélation avec les besoins industriels, cela se construit également en partenariat avec les entreprises. Si de surcroît, comme nous l'avons entendu dans le reportage, cela répond à l'appel de l'Union Wallonne des Entreprises, cela ne peut être que porteur d'un message collectif.

Mais la formation ne doit pas seulement répondre aux évolutions liées aux lois du marché car les services

**SEANCE PUBLIQUE DU 17 FEVRIER 2011**

publics emploient également du personnel qui a aussi le droit à une formation continuée.

Nous pourrions tous être exhaustifs et prendre le sujet du jour au sens large mais les débats risqueraient d'être longs et ce n'est pas le but. Pour la bonne compréhension, je resterai donc dans le canevas du reportage qui nous a été présenté.

Trois grands thèmes y sont déclinés puis quelques points plus spécifiques sont développés : dans le cadre du soutien au développement économique, il nous a été présenté tout d'abord la maison des langues.

La capacité d'ouverture vers l'étranger est un besoin si nous voulons que nos entreprises, quelle que soit leur taille, se développent et soient pourvoyeuses d'emplois.

Le second élément concerne la batellerie et les deux nouvelles acquisitions inaugurées très récemment. Une formation au transport fluvial très peu répandue et qui s'inscrit pleinement dans le cadre du développement durable auquel le groupe Ecolo est, bien entendu, très attaché.

Le deuxième volet concerne les services de secours et d'urgence. Tout d'abord, l'école provinciale d'Aide Médicale Urgente (EPAMU). Elle se préoccupe de la formation et de la formation continuée de nos professionnels. C'est important mais ne serait-il pas temps maintenant d'élargir leur action ne serait-ce qu'aux clubs sportifs ?

Mettre des modules de formation aux gestes qui sauvent pour tenter d'éviter les drames humains tels que ceux qui ont endeuillé divers sports et que beaucoup d'entre nous ont encore à l'esprit ? Les premiers gestes portés par des non professionnels peuvent sauver des vies, ne l'oublions pas.

Ensuite, j'en viens à l'école de police qui répond aussi aux besoins de formations continuées. Y sont abordées les lois, la maîtrise de la violence, etc., tout ce qui concerne le volet sécuritaire de la fonction. En parallèle, est organisée la formation des agents de prévention et de sécurité qui prépare à une éventuelle candidature d'entrée à l'école de police.

Ces deux formations sont pourtant incomplètes à notre sens. Si performantes soient-elles au niveau sécuritaire, contrairement à ce qui pourrait être supposé, le thème de la prévention, sous ses diverses déclinaisons, est totalement inexistant dans le programme.

**SEANCE PUBLIQUE DU 31 MAI 2012**

C'est pourtant un des axes qui devrait être central, c'est celui qui coûterait le moins cher à notre collectivité dans la gestion des problèmes en général. Je propose donc à notre Collège d'interpeller en ce sens le pouvoir en charge du contenu des cours.

Enfin, nous en arrivons aux soldats du feu. Si l'école des cadets prépare efficacement les éventuels postulants, il n'en reste pas moins que la formation de nos sapeurs pompiers est fondamentale et nécessite d'être adaptée en fonction des nouvelles technologies.

Après avoir demandé et obtenu l'organisation d'une section de formation à la plongée sous-marine pour les services de secours, le groupe ECOLO a demandé qu'une analyse soit faite concernant les besoins du terrain. On nous a annoncé qu'elle était en cours et c'est fort bien.

D'ores et déjà, ECOLO vous propose une formation très spécifique sur la gestion des toits avec panneaux photovoltaïques qui pourraient représenter un danger pas toujours détectable immédiatement et qui risquent de mettre la vie de nos pompiers en jeu.

Le compagnonnage parvient quant à lui à pallier, à sa manière, une offre jusqu'ici incomplète. Une telle opportunité de passage d'un savoir aussi spécifique reste peu fréquente. Faire l'économie d'une offre ainsi différenciée risquerait d'être préjudiciable.

En conclusion, si jusqu'à présent le groupe Ecolo a soutenu le développement de ce secteur de la formation en province de Liège, c'est parce qu'il est important pour nous de faire le maximum pour que personne ne soit oublié. Je vous remercie.

Mme LA PRESIDENTE. - Merci M. le Conseiller. Enfin, je cède la parole à M. Gérard GEORGES pour le Groupe PS.

M. GEORGES, Conseiller provincial (à la tribune). - Merci Mme la Présidente, Merci Chers Collègues, Merci Chers Téléspectateurs,

Et oui, Mme la Présidente, que le temps passe vite !

La séance thématique de ce jour est en réalité la 20<sup>ème</sup> séance thématique et la dernière de notre législature 2006-2012...

Avant d'évoquer la formation sur base de la situation actuelle et la situation future, évoquons rapidement l'histoire de la FORMATION en Province de Liège.

**SEANCE PUBLIQUE DU 17 FEVRIER 2011**

En ce qui concerne tout d'abord hier. Hier, dès le 19<sup>ème</sup> siècle, la Formation a toujours été, pour le groupe socialiste, une priorité absolue de notre Province avec pour double objectif : un, le développement économique de notre Province ; et deux, le développement du bien-être du citoyen, qu'il soit jeune ou moins jeune.

Quant à aujourd'hui, ce double objectif est toujours d'actualité mais il a été modernisé, il a été amplifié avec le temps.

Afin de soutenir le redéploiement économique, bien nécessaire à la croissance, la Province de Liège a mis le paquet en matière de formation.

Dès 2002, la Province a créé le département formation en regroupant les différents services existant tout en créant de nouveaux services tels que : l'Espace Tremplin, l'Espace Qualité formation, l'Ecole des Cadets, la Maison des Langues,...

En agissant de la sorte, elle a concentré ses efforts dans des domaines tels que : la lutte pour la réussite scolaire, l'amélioration de la qualité de la Formation, la promotion indispensable des langues, la formation des agents des pouvoirs locaux, la formation des agents de sécurité, qu'il s'agisse des pompiers, de la police, de l'aide médicale urgente.

Toutes ces actions de formation sont mises au service de TOUS, tout en garantissant l'accessibilité dans la proximité.

Ces nombreuses initiatives ne tombent pas automatiquement du ciel. Elles sont le fruit de nombreuses réunions qui ont su systématiquement rassembler l'écoute des gens de terrain mais aussi des responsables locaux.

Après cette écoute, un inventaire des besoins locaux et des priorités a ensuite été dressé. C'est là M. le Député - Président André Gilles qu'intervient, pour les pouvoirs locaux, l'ensemble de la formation mis en place par notre Province.

Ensuite nouvelle réunion, des partenaires au sein d'une plateforme où la question suivante est posée : « Que peut-on faire ensemble ? ».

La Province a donc fédéré toutes les forces vives en présence tout en sollicitant les compétences régionales, nationales et même internationales.

**SEANCE PUBLIQUE DU 31 MAI 2012**

Répondre sur le terrain à la demande de la réalité locale, telle a toujours été le maître-mot, la condition sine qua non du développement.

Pour réaliser ces différents défis, il a donc fallu d'abord retenir que la proximité est et reste une condition essentielle de la réussite. « Prêter l'oreille, ouvrir les yeux et tendre la main », telle est la règle d'or du département formation.

Pour réaliser ces défis importants, il a été prioritaire de faire les efforts qui s'imposent pour rencontrer 3 conditions indispensables, à savoir : un, disposer d'un personnel formateur passionné, motivé, compétent et ayant une forte expérience ; deux, disposer d'un matériel de pointe : le bateau, le mannequin Hall qui respire, saigne et parle, une mini-maison du feu,... et trois, des infrastructures de pointes dont la Maison de la Formation, un modèle unique en Wallonie.

Soulignons également la belle initiative provinciale qui valorise le compagnonnage basé sur l'apprentissage de métiers bien sûr mobilisant des personnes retraitées ou préretraitées mais aussi et surtout basé sur le développement des qualités humaines, du bien-être individuel et collectif.

Merci à tous ces enseignants compagnons. Merci à tous ces pensionnés compagnons.

Votre action d'entraide et de solidarité est exemplaire d'autant plus qu'elle ne laisse personne au bord du chemin...

Nous avons parlé hier, nous avons parlé d'aujourd'hui, il est temps de parler de demain.

Le redéploiement économique et le besoin de bien-être solliciteront de plus en plus une formation dans la solidarité, la proximité avec la réalité locale et l'accessibilité du citoyen.

Avec le groupe socialiste, nous ne pouvons qu'encourager la poursuite des efforts engrangés tout en évoquant, Monsieur le Député - Président, André Gilles, chargé de la formation, la phase 2, en posant la question suivante : « Quand sera-t-elle disponible ? » ; la phase 3, en posant la question : « Quand va-t-elle commencer ? » vous avez dit tout à l'heure en juin, juin s'est demain... et enfin la phase 4, en souhaitant qu'une infrastructure spécialisée pour le feu et la police soit également programmée lors de la prochaine législature de 2012 à 2018, cette infrastructure permettant notamment aux hommes du feu de se former

**SEANCE PUBLIQUE DU 17 FEVRIER 2011**

à l'accoutumance à la chaleur de la flamme et de la fumée.

Pour terminer, Madame la Présidente, Chers Collègues, Chers Téléspectateurs, j'émettrai un simple souhait pour les années qui s'annoncent : « Puisse la formation, tout en s'appuyant sur toutes les forces vives qui nombreuses, tout en continuant à rassembler avec sagesse tout ce qui est épars, puisse donc la FORMATION contribuer par le redéploiement économique au service du citoyen, à apporter plus de beauté encore dans notre belle Province, une institution à taille humaine qui ne demande qu'à s'exprimer ».

En conclusion Mme la Présidente avec le groupe socialiste, je déclarerai que la Province est là. Le futur est là !

Ce n'est qu'un début, continuons le combat...

Je vous remercie de votre bonne attention.

Mme LA PRESIDENTE. - Merci M. le Conseiller provincial. J'invite à présent M. André Gilles à rejoindre la tribune pour réagir à ce que nous venons d'entendre et conclure cette séance thématique. Vous avez la parole M. le Député - Président.

M. André GILLES, Député provincial - Président (à la tribune).  
- Merci Madame la Présidente.

Merci également aux quatre intervenants.

Il ne s'agit nullement d'une formule consacrée, nécessaire obligation de circonstances au terme d'une séance thématique au sein de ce Conseil provincial. Au-delà des clivages politiques, il est tout naturel de vous remercier, avec la plus cordiale sincérité, Madame et Messieurs les Conseillers de tous les partis de cette assemblée pour la richesse de vos interventions. Elles témoignent, avec force, du rôle indispensable que tient la Province en matière de formation.

Cette unanimité de principe, teintée parfois de nuances ne remettant aucunement en cause notre objectif, nous renforce dans nos convictions et dans nos motivations pour poursuivre nos efforts en matière de formation.

Dans ces quatre interventions, trois éléments fondamentaux ont été abordés et que je voudrais ici souligner.

D'abord, le redéploiement dans la solidarité (« ne laisser personne sur le bord du chemin ») comme je vous le disais tout à

**SEANCE PUBLIQUE DU 31 MAI 2012**

l'heure), ensuite, la réponse formative aux besoins spécifiques des pouvoirs locaux que propose la Province de Liège, et enfin, la sécurité qu'il convient d'assurer notamment en employant des personnes formées aux meilleures techniques.

Aux travers de ces trois thèmes, il ressort que la Province de Liège développe une écoute fine pour une meilleure perception des besoins, tenant compte des spécificités locales, voire de chacun. La Province de Liège à l'écoute des entreprises, des communes, des citoyens, ce n'est pas un slogan sentant bon la campagne électorale, c'est une réalité de chaque instant.

Le diagnostic étant posé, la Province de Liège, proche de ses interlocuteurs, est naturellement apte à rassembler les différents acteurs, les forces dispersées pour les fédérer tout en privilégiant la proximité, gage de cohérence et d'efficacité.

En matière de formation, il faut aussi préserver les bonnes volontés. Serait-ce encore le cas si, par exemple, tous les policiers devaient faire de longs et pénibles déplacements, par exemple à Jurbise, pour se former ? Serait-ce encore le cas si les pompiers volontaires devaient effectuer les mêmes formations aussi pointues, aussi complètes, que des pompiers professionnels loin de leur domicile ? Ne choisiraient-ils pas une forme d'action, peut-être moins solidaire, peut-être moins citoyenne ?

Par sa proximité, sa connaissance des spécificités de terrain, la Province de Liège est pertinente. C'est en cela qu'elle s'inscrit dans notre futur institutionnel.

Ce n'est donc pas une surprise d'entendre, Madame et Messieurs les Conseillers préciser dans leurs propos le rôle primordial de la Province en ce qui concerne la formation.

« Personne ne doit être laissé sur le bord de la route », soulignent, Messieurs GÉRARD et GEORGES, Georges et Gérard.

L'humain doit être au cœur des préoccupations. Il est, et devrait être plus souvent d'ailleurs, le moteur de l'économie réelle. C'est ensemble, que nous allons réussir à créer des situations propices à la croissance.

Et pour cela, il faut de la compétence. Et pour acquérir de la compétence, il faut de la formation qui réponde aux besoins des personnes et des entreprises.

Comme vous le notez Monsieur MOSON, la Province de Liège

**SEANCE PUBLIQUE DU 17 FEVRIER 2011**

propose de très nombreuses formations à l'ensemble du personnel des communes et des CPAS. Ces formations améliorent encore la qualité du service au citoyen.

Soutenir les pouvoirs locaux, c'est en effet aussi soutenir la formation des pompiers avec l'école du feu, la formation des secouristes avec l'école d'aide médicale urgente et la formation des policiers avec l'école de police.

Et, pour les policiers, ce n'est pas une formation uniquement centrée sur la maîtrise de la violence, Monsieur GERARD. Les programmes ont évolué. La médiation fait partie du programme tout comme - du moins en Province de Liège - l'éducation citoyenne notamment par la visite d'expositions organisées par les Territoires de la mémoire.

De même les formations dans le domaine de la sécurité ne concernent pas que les professionnels. C'est la raison d'être de l'Ecole des cadets. Cela concerne aussi plus largement toute la jeunesse, Madame NOVILLE. Par exemple, pour les formations en réanimation cardio-pulmonaire, dans un programme eurégional appelé « Emurgency », 10.000 jeunes de l'Euregio venant de tous les réseaux confondus d'enseignement bénéficient d'une formation avec un mini mannequin. Ils peuvent l'emporter chez eux pour initier également leurs parents.

Pour réaliser toutes ces actions de formation, la Province investit, et oui : une Maison de la Formation, du matériel technique de pointe. Et cela n'est qu'un début... Monsieur GEORGES. Effectivement, ensemble continuons ce combat-là.

Pour répondre aux nouveaux besoins en formation des personnels de sécurité, de nouvelles infrastructures sont en effet en cours de conception, voire de réalisation, comme c'est le cas pour les prochaines phases de développement de la Maison de la Formation.

Le choix de développer ce secteur est en accord avec la réalité du terrain, avec notre réalité provinciale et semble-t-il en accord avec les propos tenus à cette tribune, tous groupes politiques confondus.

En cette matière, notre niveau de pouvoir répond donc à la demande de tous : des citoyens et des partenaires publics et privés locaux.

De par sa taille, la Province de Liège favorise la proximité.

**SEANCE PUBLIQUE DU 31 MAI 2012**

De par sa proximité, la Province de Liège garantit une écoute plus fine et une plus grande réactivité.

Une réelle confiance s'installe donc entre la Province de Liège, ses citoyens et ses partenaires.

Pour conclure, il n'est plus nécessaire de se poser la question, au moins dans cette assemblée, de savoir si nous avons besoin de formation ? Notre société en a besoin comme du pain. Je pense ne pas trahir la vérité en affirmant que tous les membres de la Commission de l'Enseignement et de la Formation en sont convaincus.

Je dois à cet égard saluer leur travail toujours accompli dans un esprit constructif qui témoigne que la formation est bien l'un de nos cœurs de métier. N'est-elle pas au premier rang du premier axe prioritaire, celui du Développement scolaire et professionnel ?

Cependant, nous sommes tous conscients sur les bancs de ce Conseil provincial qu'il reste encore beaucoup, beaucoup de travail à faire.

Depuis longtemps, les problèmes qui se posent ont été identifiés avec précision, de même les remèdes et comment les appliquer.

En d'autres mots, on pourrait dire que nous bénéficions d'une remarquable imagerie médicale et que nous prescrivons le cocktail de médication adéquat.

Nous sommes donc en droit d'avoir confiance et de développer, en toute légitimité, notre espoir.

Mesdames, Messieurs, nous venons de le voir : la Province de Liège démontre, dans les faits et au quotidien, sa pertinence et son utilité.

Que cela soit vis-à-vis des nombreux exemples présentés durant cette séance thématique, que ce soit vis-à-vis de ce qui fut réalisé, que ce soit vis-à-vis de ce que nous mettons en chantier, que ce soit vis-à-vis de ce nous entendons développer et améliorer, toujours en fine adéquation avec les besoins des entreprises, des communes et des citoyens, je vous le réaffirme pour ce qui est de notre politique en matière de formation mais plus généralement des actions menées et à mener par la Province de

**SEANCE PUBLIQUE DU 17 FEVRIER 2011**

Liège, pense pouvoir dire que nous sommes fiers du passé qui est derrière nous mais aussi tout à fait confiants en cette assemblée et en l'avenir de la Province comme de notre jeunesse.

Je vous remercie.

Mme LA PRESIDENTE. - Merci Monsieur le Député-Président. Je vous remercie toutes et tous pour votre implication dans la préparation de cette réunion.

Je clos donc la séance thématique de ce jour.

Merci encore à tous.

La réunion publique est levée à 17h15.